



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPETITIONS FEMININES

PROCÈS VERBAL N° 2

Réunion en visio du : 21/10/2022.

A : 13 h 00

Présidence : Mme. Sadia SALEM

Secrétaire: M. Philippe GRISEL

Membres participants : MME BREANT MARINE, LECARPENTIER CLOE

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueuses suspendues, de joueuses non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante, absence de surclassement).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, le club recevant doit faire parvenir la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs, qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District, via Footclubs et doit comporter le motif de ce report au moins 5 jours avant la date du match. Le club demandant le report doit le formuler avec une date et une heure de match ultérieure. La demande sera validée ou non par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions du DFSM.

HOMOLOGATION

L'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date, en application de l'article 147 des RG de la LFN.



DÉSENGAGEMENT :

CHAMPIONNAT U14F

YVETOT A C

CHAMPIONNAT U17F

AC BRAY EST

CRITERIUM SENIOR F À 8

GRAND QUEVILLY FC

FORFAIT GENERAL :

U17F Poule A: La commission prend note du mail du club FC ROUEN en date du 30 SEPTEMBRE 2022 l'informant du forfait général de son équipe U17F dans le championnat ci-dessus nommé.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- enregistre le forfait général le 30 SEPTEMBRE 2022.
- classe cette équipe à la dernière place de son championnat avec 0 point.
- inflige une amende de 250€ au club du FC ROUEN.

SENIOR F à 8 Poule C: La commission prend note du mail du club GOURNAY SS en date du 16 SEPTEMBRE 2022 l'informant du forfait général de son équipe SENIOR F à 8 dans le championnat ci-dessus nommé.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- enregistre le forfait général le 16 SEPTEMBRE 2022.
- classe cette équipe à la dernière place de son championnat avec 0 point.
- inflige une amende de 300€ au club de SS GOURNAY EN CAUX.

RENCONTRES DU 17 et 18 SEPTEMBRE 2022

CHAMPIONNAT U17F POULE A

Match n°25163310 Cms Oissel 21 / Grand Quevilly Fc 21

Pour non utilisation de la FMI une amende de 30€ est infligée à CMS OISSEL 21

Feuille de match insuffisamment rédigée, une amende de 10€ est infligée à CMS OISSEL 21 selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Feuille de match insuffisamment rédigée, une amende de 10€ est infligée à GRAND QUEVILLY FC 21 selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.



Match n°25163306 Al Deville Maromme / Fc St Etienne Rouvray

La rencontre est reportée au 12/10/22

CHAMPIONNAT U17F POULE B

Match n°25163511 Esm Gonfreville / Es Plateau Fouc.Real

Forfait déclaré **Es Plateau Fouc.Real** . La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à **Es Plateau Fouc.Real** sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier **Esm Gonfreville** sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 50 € **Es Plateau Fouc.Real**.

Match n°25163512 Oh Tréfilerie Neiges/ Havre Caucriauville S

La rencontre est reportée au 08/10/22

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule A

Match n° 25168162 Us Nesle Hodeng 1 - Jsf 1

La rencontre est reportée au 25/09/22

Match n°25168163 Us Doudevillaise 1 - Fc Sommery 1

La rencontre est reportée au 25/09/22

Match n° 25168161 Fc Dieppe 3 - Ent.Bosc-Totes 1

La rencontre est reportée au 30/10/22

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule B

Match°25168272 Mont Saint Aignan Fc - Al Deville Maromme 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à MONT SAINT AIGNAN FC selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n° 25168275 Fc Neufchatel En Bray 1 - Fc St Etienne Rouvray

Forfait déclaré du FC St Etienne Rouvray . La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à FC St Etienne Rouvray sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier FC Neufchatel En Bray 1 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 60 € à Fc St Etienne Rouvray

Match n°25168274 Fc Barentinois - Presqu'île

La rencontre est reportée au 25/09/22

Match n° 25168273 Caudebec St Pierre F - E.Motteville X Mare

La rencontre est reportée au 30/10/22

Match n° 25168271 A Houlmoise Bond Fc - Fusc Boisguillaume

La rencontre est reportée au 11/11/22

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule C



Match n°25168356 Fc Le Trait Duclair 1 - Cany Fc 1

Pour non utilisation de la FMI une amende de 30€ est infligée à FC LE TRAIT DUCLAIR 1

Match n° 25168354 As De Montivilliers 1 - Le Havre Fc 2012

La rencontre est reportée au 30/10/22.

RENCONTRES DU 24 et 25 SEPTEMBRE 2022

CHAMPIONNAT U17F POULE A

Match n°25163295 Eu Fc 21 - Al Deville Maromme 21

Pour non utilisation de la FMI une amende de 30€ est infligée à EU FC 21.

Match n°25163296 Fc St Etienne Rouvray -Fc Feminin Rouen Pe 21

INVERSION SCORE

Score du match CLUB 1 / CLUB 2 inversé (0-13) par suite d'une information par mail des clubs.

Match n° 25163299 Stade Sotteville Cc 21 - Cms Oissel 21

Demande de report des deux clubs arrivé hors délai et sans accord de la commission,

La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à **Stade Sotteville Cc** sur le score de 0 but à 3, avec 0 point.
- donne match perdu par forfait à **Cms Oissel** sur le score de 0 but à 3, avec 0 point.
- inflige une amende de 75 € à **Stade Sotteville Cc**
- inflige une amende de 75 € à **Cms Oissel**.

CHAMPIONNAT U17F POULE B

Match n° 25163502 F La Boucle De Seine - Fc Barentinois

La rencontre est reportée au 08/10/22

Match n° 25163500 Havre Caucrauville S - Es Plateau Fouc.Real

La rencontre est reportée au 29/10/22

RENCONTRES DU 01 et 02 OCTOBRE 2022

CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE A

Match n°25253381 Fusc Boisguillaume - Asc Ymare

Pour non-utilisation de la feuille d'arbitrage correspondant à la rencontre concernée, une amende de 17 € est infligée à Fusc Boisguillaume selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à Fusc Boisguillaume selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n° 25253382 Cms Oissel 21 - Mont Saint Aignan Fc

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, Une amende de 10 € est infligée selon l'annexe financière du DFSM au club de Cms Oissel pour absence de délégué à la police du terrain.



Match n° 25253383 Stade Sotteville Cc 21 - Plat Quincampoix Fc

Forfait déclaré SOTTEVILLE. La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à SOTTEVILLE sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier PLATEAU QUINCAMPOIX 1 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 50 € à Sotteville.

CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE B

Match n°25253429 Us Epouville 21 - Esm Gonfreville 21

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, Une amende de 10 € est infligée selon l'annexe financière du DFSM au club de Us Epouville pour absence de délégué à la police du terrain.

Match n°25253431 Cms Oissel 22 - Sc Octeville Sur Mer 21

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, Une amende de 10 € est infligée selon l'annexe financière du DFSM au club de Cms Oissel pour absence de délégué à la police du terrain.

Match n°25253432 Sc Frileuse 40 - Cs Serv.Mun.Le Havre 21

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, Une amende de 10 € est infligée selon l'annexe financière du DFSM au club de Sc Frileuse pour absence de délégué à la police du terrain.

CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE C

Match n°25253493 Fc Le Trait Duclair 21 - Caux Fc 21

Pour non utilisation de la FMI une amende de 30€ est infligée à FC LE TRAIT DUCLAIR selon l'annexe financière du DFSM

CHAMPIONNAT U17F POULE A

Match n°25163317 Fc Dieppe 21 - Stade Sotteville Cc 21

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, Une amende de 10 € est infligée selon l'annexe financière du DFSM au club de FC Dieppe pour absence de délégué à la police du terrain.

CHAMPIONNAT U17F POULE B

Match n°25163518 Sc Octeville Sur Mer - As Fauvillaise 21

Pour non utilisation de la FMI une amende de 30€ est infligée à SC Octeville sur mer selon l'annexe financière du DFSM

Match n°25163521 Havre Caucriauville S 21 - Esm Gonfreville

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, Une amende de 10 € est infligée selon l'annexe financière du DFSM au club de Havre Caucriauville S pour absence de délégué à la police du terrain.

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule A

Match n°25168167 Jsf 1 - Fc Dieppe 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à JSF 1 selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.



Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule B

Match n°25168277 Al Deville Maromme 1 - A Houlmoise Bond Fc 1

Forfait déclaré A Houlmoise Bondevillaise FC 1 . La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à A Houlmoise Bondevillaise FC 1 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier **Al Deville Maromme 1** sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 50 € à A Houlmoise Bondevillaise FC 1.

Match n° 25168280 Fc St Etienne Rouvray - Fc Barentinois

La rencontre est reportée au 11/12/22.

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule C

Match n° 25168360 Ent.Csg/La Frenaye 1 - As De Montivilliers 1

La rencontre est reportée au 13/11/22.

RENCONTRES DES 8 ET 9 OCTOBRE 2022

CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE A

Match n° 25253374 Stade Sotteville Cc 21 - Cms Oissel 21

Pour non-utilisation de la FMI une amende de 30€ est infligée à STADE DE SOTTEVILLE CC, selon l'annexe financière du DFSM

Match n° 25253378 Plat Quincampoix Fc - Fc Feminin Rouen Pe

Pour non-utilisation de la FMI une amende de 30€ est infligée à Plateau Quincampoix FC, selon l'annexe financière du DFSM.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à Plateau Quincampoix FC, selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE B

Match n°25253425 Cs Serv.Mun.Le Havre - Cms Oissel 22 Havre 21

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à Cs Serv.Mun.Le Havre selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE C

Match n°25253488 Caux Fc 21 - Js St Nicolas Bethun 21

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à Caux FC selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n°25253489 As Ourvillaise 34 - Fc Feminin Rouen Pe

Pour non-utilisation de la feuille d'arbitrage correspondant à la rencontre concernée, une amende de 17 € est infligée à As Ourvillaise selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.



CHAMPIONNAT U17F POULE B

Match n°25163512 Oh Tréfilerie Neiges - Havre Caucriauville S

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à Oh Tréfilerie Neiges selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule A

Match n°25168160 As Gournay Football 1 - Eu Fc 1

La rencontre est reportée au 11/12/22

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule B

Match n°25168267 Al Deville Maromme 1 - Caudebec St Pierre F

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à Al Deville Maromme 1 selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n°25168269 Fusc Boisguillaume 1 - Mont Saint Aignan Fc

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à Al Deville Maromme 1 selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n°25168268 Fc Neufchatel En Br 1 - A Houlmoise Bond Fc

La rencontre est reportée au 30/10/22

La Présidente de la Commission,

Mme Sadia SALEM

Le Secrétaire de la commission,

M. Philippe GRISEL